



Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

7 mai 1997

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 8

Afrique : nouvel Ordre du jour pour le développement

(Programme 6 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
Programme de travail	2
1. Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	5
2. Contrôle, évaluation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	9
3. Campagne de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	12

* Le présent document contient le chapitre 8 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/6/Rev.1)*.

Chapitre 8

Afrique : nouvel Ordre du jour pour le développement

(Programme 6 du plan à moyen terme
pour la période 1998-2001)

Vue d'ensemble

- 8.1 Les activités inscrites à ce chapitre relèvent du programme 6, intitulé «Afrique : nouvel Ordre du jour pour le développement», du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/51/6/Rev.1), auquel l'Assemblée générale a accordé la priorité dans l'annexe à sa résolution 51/219 du 18 décembre 1996. Elles seront axées sur l'exécution du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. En vertu de la résolution 45/206 de l'Assemblée, en date du 21 décembre 1990, le Secrétaire général a été chargé du suivi, de la surveillance et de l'évaluation de l'exécution du nouvel Ordre du jour. Les activités prévues, à exécuter en étroite collaboration avec la CNUCED, concernent également l'évaluation et le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies en faveur des pays les moins avancés, adopté par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Paris, 1990).
- 8.2 Ce programme a été inspiré par l'inquiétude de la communauté internationale devant la terrible et persistante crise économique et sociale avec laquelle l'Afrique est aux prises depuis les années 80. À la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée exclusivement à cette crise, la communauté internationale a lancé le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Après l'examen final de ce programme, en 1991, elle a adopté à l'unanimité le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui a pris la suite du Programme d'action en tant qu'accord politique entre elle-même et l'Afrique. L'Assemblée générale a procédé à l'examen à mi-parcours de ce nouvel ordre du jour à sa cinquante et unième session. En 1990, elle a placé le redressement économique et le développement de l'Afrique parmi les premières priorités de l'Organisation pour les années 90, et demandé la mise en place d'un plan d'action à l'échelle du système pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Ce plan, établi en 1992 et révisé en 1994, est en cours d'exécution dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique lancée en mars 1996 en vue de concrétiser le nouvel Ordre du jour en définissant l'action à mener au niveau des programmes et au niveau opérationnel. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, tenue en 1993, a réaffirmé l'attachement de la communauté internationale à la cause du développement de l'Afrique et a poussé à une intensification de la coopération entre l'Asie et l'Afrique. De surcroît, le document intitulé «Relance du développement économique et social de l'Afrique : le Programme d'action du Caire», dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 50/160 du 22 décembre 1995, portait essentiellement sur ce que l'Afrique pouvait faire pour elle-même, mais réaffirmait également la contribution irremplaçable que la communauté internationale pouvait apporter au redressement et au développement de l'Afrique.
- 8.3 L'orientation générale de ce programme se définit par les objectifs suivants : mobiliser l'aide de la communauté internationale et donner un nouvel élan à son action en faveur du développement de l'Afrique; veiller à ce que celui-ci demeure un des soucis prioritaires de la communauté internationale; s'employer à placer l'Afrique dans des conditions favorables quant aux efforts qu'elle déploie en vue de son développement; favoriser l'adoption par les organismes des Nations Unies d'une conduite coordonnée et

efficace pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'appui au développement, tant en ce qui concerne le choix des politiques qu'au niveau opérationnel.

- 8.4 Le programme sera placé sous la responsabilité conjointe du Département de la coordination des politiques et du développement durable, de la CEA et du Département de l'information. Le Département de la coordination des politiques et du développement durable, par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés, assure la coordination et la direction d'ensemble, la CEA joue un rôle moteur, à l'échelon régional, pour la coordination et la coopération entre les différents partenaires dans la mise en oeuvre du programme, en particulier par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le redressement économique et le développement de l'Afrique, et le Département de l'information est chargé d'un programme spécial qui met l'accent sur les problèmes économiques de l'Afrique.

Programme de travail

Tableau 8.1

Prévisions de dépenses, par sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Sous-programme	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
1. Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	1 351,6	2 577,9	374,4	14,5	2 952,3	195,3	3 147,6
2. Contrôle, évaluation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	458,5	696,2	100,3	14,4	796,5	76,8	873,3
3. Campagne de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	707,7	1 091,7	246,5	22,5	1 338,2	83,9	1 422,1
Total	2 517,8	4 365,8	721,2	16,5	5 087,0	356,0	5 443,0

Tableau 8.1 (suite)

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	—	—	i) Des organismes des Nations Unies	—
			ii) Des activités extrabudgétaires	—
			b) Activités de fond :	
	249,6	452,6	Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'exécution du nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'application de la Déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique	1 182,0
	177,7	254,0	Fonds d'affectation spéciale pour l'information aux fins du redressement économique et du développement de l'Afrique	500,0
	—	959,6	PNUD	796,9
	—	249,3	c) Projets opérationnels : PNUD	412,0
Total 2)	427,3	1 915,5		2 890,9
Total 1) et 2)	2 945,1	6 281,3		8 333,9

Tableau 8.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Montant estimatif
			Montant	Pourcentage			
Postes	1 774,9	3 038,2	601,4	19,7	3 639,6	270,0	3 909,6
Autres dépenses de personnel	211,8	316,0	(7,5)	(2,3)	308,5	18,5	327,0
Consultants et experts	279,8	451,6	91,5	20,2	543,1	32,4	575,5
Voyages	114,9	211,2	19,7	9,3	230,9	13,8	244,7
Services contractuels	99,4	311,6	3,6	1,1	315,2	18,4	333,6
Frais généraux de fonctionnement	24,4	16,0	23,1	144,3	39,1	2,3	41,4
Fournitures et accessoires	12,6	21,2	(10,6)	(50,0)	10,6	0,6	11,2
Total	2 517,8	4 365,8	721,2	16,5	5 087,0	356,0	5 443,0

Tableau 8.2 (suite)

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Objet de dépense	1998-1999 Montant estimatif
	173,8	230,5	Postes	450,0
	222,3	757,1	Consultants et experts	1 287,9
	30,5	201,6	Voyages	237,5
	—	81,8	Services contractuels	73,5
	0,7	41,0	Frais généraux de fonctionnement	—
	—	354,2	Mobilier et matériel	430,0
	—	249,3	Dépenses diverses	412,0
Total	427,3	1 915,5		2 890,9
Total 1) et 2)	2 945,1	6 281,3		8 333,9

Tableau 8.3

Postes nécessaires

Programme : Afrique : nouvel Ordre du jour pour le développement

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	4	4	—	—	1	1	5	5
P-4/3	5	6	—	—	4	3	9	9
Total	11	12	—	—	5	4	16	16
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	—	—	—	—	1	1
Autres classes	6	6	—	—	2	2	8	8
Total	7	7	—	—	2	2	9	9
Autres catégories								
Agents locaux	—	—	—	—	1	1	1	1
Total	—	—	—	—	1	1	1	1
Total général	18	19	—	—	8	7	26	26

8.5 Les ressources se répartiraient comme suit entre les sous-programmes :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
Sous-programme 1		
Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	57,8	40,9
Sous-programme 2		
Contrôle, évaluation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	16,0	41,8
Sous-programme 3		
Campagne de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	26,2	17,3
Total	100,0	100,0

Sous-programme 1
Mobilisation de la solidarité internationale
et coordination mondiale

Tableau 8.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1994-1995 Dépenses</i>	<i>1996-1997 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>1998-1999 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	1 026,8	1 972,4	267,1	13,5	2 239,5	152,8	2 392,3
Autres dépenses de personnel	27,4	62,9	(7,5)	(11,9)	55,4	3,4	58,8
Consultants et experts	240,4	397,0	91,5	23,0	488,5	29,1	517,6
Voyages	56,4	113,9	19,7	17,2	133,6	8,0	141,6
Services contractuels	0,8	31,7	3,6	11,3	35,3	2,0	37,3
Total	1 351,6	2 577,9	374,4	14,5	2 952,3	195,3	3 147,6

Tableau 8.4 (suite)

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	—	—	i) Des organismes des Nations Unies	—
			ii) Des activités extrabudgétaires	—
			b) Activités de fond :	
			Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'exécution du nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'application de la Déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique	1 182,0
	249,6	452,6		
			c) Projets opérationnels :	
Total 2)	249,6	452,6		1 182,0
Total 1) et 2)	1 601,2	3 030,5		4 329,6

Tableau 8.5

Postes nécessaires

Unité administrative : Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés

	Postes permanents		Postes temporaires				Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires				
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1	
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1	
P-5	2	2	—	—	1	1	3	3	
P-4/3	3	3	—	—	—	—	3	3	
Total	7	7	—	—	1	1	8	8	
Agents des services généraux									
1re classe	1	1	—	—	—	—	1	1	
Autres classes	4	4	—	—	1	1	5	5	
Total	5	5	—	—	1	1	6	6	
Total général	12	12	—	—	2	2	14	14	

8.6 Les activités au titre de ce sous-programme seront mises en oeuvre par le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés. Le Bureau est dirigé par un fonctionnaire du Secrétariat de la classe D-2, qui rend compte au chef du Département de la coordination des politiques et du développement durable. Cette structure offre, par le biais du Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et du développement durable, un niveau élevé d'encadrement et de coordination des activités au sein du système des Nations Unies, y compris les commissions régionales, le PNUD et les autres programmes, fonds et organismes du système et des institutions issues de Bretton Woods. Bien que ce le sous-programme 1 porte sur tous les aspects du développement de l'Afrique décrits dans le nouvel Ordre

du jour, le Coordonnateur spécial n'interviendra pas en tant qu'agent d'exécution mais aura un rôle de sensibilisation, de mobilisation et de coordination. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il travaillera en étroite collaboration avec la CEA et le Département de l'information, qui sont responsables de l'exécution des activités décrites ci-après au titre, respectivement, des sous-programmes 2 et 3, et assurera une coordination et une coopération étroites avec la CNUCED, sous la supervision du Secrétaire général. Dans le cadre de son rôle de sensibilisation, le Bureau du Coordonnateur spécial continuera de fournir un appui au Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique. Il suivra également de près les progrès réalisés dans la mise en oeuvre d'initiatives ou de projets concernant l'Afrique, tels que le nouveau partenariat mondial du Comité d'aide au développement de l'OCDE, les mesures prises par la Banque mondiale en vue d'alléger la dette des pays pauvres très endettés, etc. À cet égard, une attention particulière sera accordée à l'évaluation du volume total des apports financiers nets à l'Afrique, à l'état de l'endettement et à la facilitation du commerce. Le Bureau contribuera activement aux préparatifs de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique qui se tiendra en 1998, en tant que co-organisateur agissant en collaboration avec le Gouvernement japonais et la Coalition mondiale pour l'Afrique.

- 8.7 Dans le cadre de son rôle de mobilisation, le Bureau du Coordonnateur spécial, agissant en coopération avec d'autres entités intéressées du système des Nations Unies, axera particulièrement ses activités sur la diversification des produits de base africains, la promotion du secteur non structuré, le microcrédit, la coopération Sud-Sud, l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés et les autres grandes priorités définies dans la résolution 51/32 de l'Assemblée générale, en date du 6 décembre 1996, notamment en organisant des séminaires, des tables rondes, des ateliers et d'autres types de réunions, ou en y participant. Enfin, dans l'exercice de sa fonction de coordination, il fournira des contributions techniques et un appui fonctionnel au Comité administratif de coordination et à l'Équipe spéciale interinstitutions sur le redressement économique et le développement de l'Afrique et participera à des réunions d'organes du système des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales portant sur des questions qui l'intéressent.

Activités

- 8.8 Les activités programmées pour 1998-1999 sont les suivantes :
- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions. Deux séances plénières de l'Assemblée générale, six séances plénières du Conseil économique et social, deux séances du Comité du programme et de la coordination et huit séances du Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants :
 - Assemblée générale. Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre des conclusions de l'examen à mi-parcours du nouvel Ordre du jour;
 - Conseil économique et social (débat de haut niveau). Rapport sur l'application du nouvel Ordre du jour;
 - Comité du programme et de la coordination. Rapport intérimaire sur l'application du Plan d'action à l'échelle du système pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique;
 - Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique. Deux à quatre documents sur des questions devant être examinées par le Groupe;
 - iii) Autres services à assurer :
 - a. Contribution de fond à la préparation et à l'organisation, en coopération avec le Gouvernement japonais et la Coalition mondiale pour l'Afrique, de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique;

- b. Douze réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : microcrédit pour le développement des entreprises; secteur non structuré en Afrique; gestion des affaires publiques; commerce et investissement en Afrique; élimination de la pauvreté en Afrique; diversification des économies africaines; exode des compétences en Afrique; amélioration de l'intermédiation financière (dans les sous-régions de l'est, du sud, du centre, de l'ouest et du nord de l'Afrique);
 - c. Trois réunions interrégionales : colloque Asie-Afrique sur les liens entre les institutions asiatiques et africaines dans le domaine de la science et de la technique au service du développement; colloque Asie-Afrique sur le renforcement de la coopération pour lutter contre la désertification (en collaboration avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique); séminaire sur les modalités d'application du Document-cadre de Bandung pour la coopération Asie-Afrique;
 - d. Contribution de fond au forum des organisations non gouvernementales, des partenaires du développement et des gouvernements africains sur leur rôle dans le développement de l'Afrique;
- b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Publications en série : *Overview of African Development; Priorité Afrique* (résumé des travaux du Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique);
 - ii) Publications isolées : gestion des affaires publiques en Afrique; bilan des progrès réalisés dans les réformes économiques en Afrique; situation alimentaire en Afrique; état de l'endettement des pays africains; commerce et investissement en Afrique; science et technique en Afrique; répertoire d'institutions africaines et asiatiques pour la création de réseaux de coopération; étude complémentaire sur le volume total des apports financiers nets à l'Afrique; instauration de partenariats entre les parties prenantes au développement de l'Afrique; exode des compétences en Afrique; amélioration de l'intermédiation financière en Afrique;
 - iii) Base de données sur les organisations non gouvernementales africaines s'occupant de questions relatives au développement économique et social de l'Afrique, à l'usage des États Membres, des organisations du système des Nations Unies et d'autres institutions et organismes appropriés;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Contribution de fond aux travaux du Comité administratif de coordination sur des questions touchant le développement de l'Afrique et les pays les moins avancés; contribution de fond aux travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions sur le redressement économique et le développement de l'Afrique;
 - ii) Participation aux réunions d'organisations intergouvernementales régionales et interrégionales sur des questions relatives au développement de l'Afrique telles que les réunions du Conseil des ministres et la Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement, le Forum des politiques de la Coalition mondiale pour l'Afrique, etc. Coopération avec des communautés économiques de certaines sous-régions africaines et participation à leurs réunions (CEDEAO, SADC, ZEP, UMA, etc.).

Sous-programme 2

Contrôle, évaluation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique

Tableau 8.6

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	261,7	419,0	100,3	23,9	519,3	60,2	579,5
Autres dépenses de personnel	103,2	145,3	—	—	145,3	8,7	154,0
Consultants et experts	39,4	54,6	—	—	54,6	3,3	57,9
Voyages	54,2	77,3	—	—	77,3	4,6	81,9
Total, 1	458,5	696,2	100,3	14,4	796,5	76,8	873,3

2) Fonds extrabudgétaires

Provenance des fonds	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	1998-1999 Montant estimatif	
a) Services d'appui à :	—	—		
i) Des organismes des Nations Unies	—	—		—
ii) Des activités extrabudgétaires	—	—		—
b) Activités de fond :	—	959,6		796,9
PNUD	—	959,6		796,9
c) Projets opérationnels :	—	249,3		412,0
PNUD	—	249,3		412,0
Total 2	—	1 208,9		1 208,9
Total 1) et 2)	458,5	1 905,1		2 082,2

Tableau 8.7

Postes nécessaires

Unité administrative : Commission économique pour l'Afrique

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	—	—	—	—	1	1
P-4/3	1	1	—	—	1	1	2	2
Total	2	2	—	—	1	1	3	3
Autres classes								
Agents locaux	—	—	—	—	1	1	1	1
Total	—	—	—	—	1	1	1	1
Total général	2	2	—	—	2	2	4	4

8.9 Ce sous-programme sera exécuté par la CEA.

8.10 Pendant l'exercice biennal 1998-1999, les activités seront axées sur la poursuite du renforcement des consultations et de la coordination sur le plan régional et au niveau du système, l'appui à la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique, l'intensification des efforts en vue de diversifier les économies du continent, le contrôle, l'évaluation et la publication des mesures prises par les pays africains et par la communauté internationale en faveur du redressement économique et du développement de l'Afrique dans le cadre de la mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour, du Plan d'action à l'échelle du système pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique. Une attention particulière sera accordée aux besoins des pays d'Afrique les moins avancés.

Activités

8.11 Les activités programmées pour l'exercice biennal 1998-1999 sont les suivantes :

- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts (budget ordinaire)*
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions. Quatre réunions de la Conférence des ministres de la CEA;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Conférence des ministres de la CEA : rapport sur les résultats de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique; rapports intérimaires annuels sur la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique;
 - iii) Autres services à assurer (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Réunion de groupe spécial d'experts sur l'analyse comparative des avantages et des inconvénients des arrangements prévus par deux accords de coopération économique sous-régionaux : l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMAO) et l'Initiative transfrontière de l'Afrique de l'Est;
- b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
 - i) Publications en série. *SIA Newsletter* (trimestrielle);
 - ii) Publications isolées. Analyse du rôle que peuvent jouer les organisations non gouvernementales dans le renforcement des capacités locales pour la construction et l'entretien d'infrastructures;

- évaluation des services de consultants en Afrique du Nord, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, pour ce qui est de l'aptitude à répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises du secteur privé en matière d'assistance technique; évaluation comparative de deux cadres de coopération économique sous-régionaux : l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest et l'Initiative transfrontière de l'Afrique de l'Est; évaluation des incidences de l'Accord multilatéral de réduction et d'allègement de la dette sur les pays africains les moins avancés;
- iii) Produits électroniques et audiovisuels se rapportant aux activités incluses dans ce sous-programme. Base de données sur l'Initiative spéciale en faveur de l'Afrique (élément du site Web de la CEA);
 - iv) Activités spéciales. Campagne d'information itinérante sur l'Initiative spéciale à l'intention de dirigeants africains; quatre manifestations de sensibilisation;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Envoi de missions de consultation auprès de certains organismes des Nations Unies et auprès de certaines institutions oeuvrant pour le développement, d'organisations non gouvernementales, de communautés économiques et d'organisations intergouvernementales sous-régionales afin de mobiliser un appui à la bonne mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour (jusqu'à 11 missions);
 - ii) Contribution de fond, y compris la présentation de rapports biennaux, en collaboration avec le PNUD, au Comité directeur du Comité administratif de coordination et à d'autres organes compétents du CAC, sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique et d'activités connexes de la CEA, ainsi que de rapports de suivi sur les pays, en collaboration avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies;
- d) *Coopération technique (fonds extrabudgétaires)*
- i) Services consultatifs. Participation à 10 missions consultatives dans huit pays d'Afrique appartenant à la catégorie des pays les moins avancés pour les aider à formuler et à mettre au point des stratégies nationales de diversification; six missions consultatives concernant la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique dans certains États Membres;
 - ii) Séminaires, ateliers et autres réunions. Deux réunions d'information sur l'Initiative spéciale à l'intention des organisations de la société civile, deux réunions de travail techniques sur l'Initiative spéciale dans des pays/secteurs spécifiques, et un atelier sur l'Initiative spéciale destiné aux journalistes de la région.

Sous-programme 3

Campagne de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique

Tableau 8.8

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	486,6	646,8	234,0	36,1	880,8	57,0	937,8
Autres dépenses de personnel	81,2	107,8	—	—	107,8	6,4	114,2
Voyages	4,3	20,0	—	—	20,0	1,2	21,2
Services contractuels	98,6	279,9	—	—	279,9	16,4	296,3
Frais généraux de fonctionnement	24,4	16,0	23,1	144,3	39,1	2,3	41,4
Fournitures et accessoires	12,6	21,2	(10,6)	(50,0)	10,6	0,6	11,2
Total 1)	707,7	1 091,7	246,5	22,5	1 338,2	83,9	1 422,1

2) *Fonds extrabudgétaires*

Provenance des fonds	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif		1998-1999
				Montant estimatif
a) Services d'appui à :				
i) Des organismes des Nations Unies	—	—		—
ii) Des activités extrabudgétaires	—	—		—
b) Activités de fond :				
Fonds d'affectation spéciale pour l'information aux fins du redressement économique et du développement de l'Afrique	177,7	254,0		500,0
c) Projets opérationnels				
Total 2)	177,7	254,0		500,0
Total 1) et 2)	885,4	1 345,7		1 922,1

Tableau 8.9

Postes nécessaires

Unité administrative : Département de l'information

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	—	—	—	—	1	1
P-4/3	1	2	—	—	3	2	4	4
Total	2	3	—	—	3	2	5	5
Agents des services généraux								
Autres classes	2	2	—	—	1	1	3	3
Total	2	2	—	—	1	1	3	3
Total général	4	5	—	—	4	3	8	8

8.12 Ce sous-programme sera exécuté par le Département de l'information.

8.13 Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, on continuera à mettre l'accent sur la sensibilisation de l'opinion mondiale à la situation économique critique de l'Afrique et aux actions menées par l'Afrique elle-même et par la communauté internationale en vue de favoriser le redressement économique et le développement du continent. Les activités auront essentiellement pour objet de souligner la nature de la situation économique et sociale critique de l'Afrique et des efforts à entreprendre pour permettre le redressement et le développement du continent; de faire mieux connaître les grandes initiatives et les actions internationales et locales qui contribueront au progrès économique de l'Afrique, tout particulièrement le nouvel Ordre du jour et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique qui joue un rôle complémentaire; enfin, de promouvoir et de renforcer la coopération et l'intégration sous-régionales et régionales par le biais de programmes appropriés, en particulier ceux que l'Assemblée générale a approuvés dans sa résolution 51/32. Les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour, du Plan d'action à l'échelle du système pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique seront mis en évidence.

Activités

8.14 Les activités programmées pour l'exercice biennal 1998-1999 sont les suivantes :

- a) *Activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
 - i) Publications en série. *Afrique Relance* (trimestrielle — anglais et français);
 - ii) Autres supports d'information : pochettes de documentation, notes de synthèse et communiqués de presse concernant les initiatives et manifestations importantes organisées aux niveaux international et local en vue de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique; contacts avec les médias et exposés sur les préoccupations de l'Organisation des Nations Unies et sur ses activités ayant trait au développement de l'Afrique.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 8.15 Les ressources demandées (3 639 600 dollars), qui accusent une augmentation de 601 400 dollars, permettraient de financer 12 postes d'administrateur et 7 postes d'agent des services généraux affectés au programme. Cette augmentation est la conséquence des facteurs suivants : application des nouvelles normes relatives au pourcentage de postes vacants, effet-report de la création de nouveaux postes (1 P-5 et 2 P-3) pour ce programme au cours de l'exercice biennal 1996-1997 et coût d'un poste P-4 qu'il est proposé de transférer du chapitre 26 (Information) au sous-programme 3 ci-dessus pour renforcer les activités visant à mettre l'accent sur la situation économique critique de l'Afrique.

Autres dépenses de personnel

- 8.16 Les ressources prévues à cette rubrique (308 500 dollars), qui accusent une diminution de 7 500 dollars, se décomposent comme suit :
- a) Un montant de 200 700 dollars qui est demandé au titre du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) pour le Bureau du Coordonnateur spécial (55 400 dollars) et pour la CEA (145 300 dollars) afin de leur permettre de faire face à la charge de travail supplémentaire qui leur incombera lorsque les organes délibérants examineront l'application du programme;
 - b) Un montant de 107 800 dollars qui est demandé pour couvrir les dépenses de personnel au titre de services spécialisés extérieurs de recherche, de rédaction et de conception de documents d'information pour la publication d'*Afrique Relance* par le Département de l'information.

Consultants et experts

- 8.17 Le montant demandé (543 100 dollars), faisant apparaître un accroissement des ressources de 91 500 dollars, doit servir à financer les avis et services spécialisés nécessaires à l'exécution des sous-programmes 1 et 2; il se décompose comme suit :
- a) 222 400 dollars pour les consultants et 266 100 dollars pour les réunions de groupes d'experts au titre des activités prévues dans le programme de travail du Coordonnateur spécial exposé au paragraphe 8.7 plus haut. L'accroissement des ressources (91 500 dollars) est dû au fait que le nombre de réunions prévues dans le cadre du sous-programme 1 a fortement augmenté;
 - b) 23 600 dollars pour les services de consultants et 31 000 dollars pour les réunions du groupe d'experts prévus au titre du sous-programme 2, comme indiqué au paragraphe 8.11.

Voyages

- 8.18 Le montant demandé (230 900 dollars) servira à couvrir les frais de voyage du Coordonnateur spécial et de son personnel ainsi que de celui de la CEA et du Département de l'information, qui doivent se déplacer pour des consultations, pour recueillir des données et des informations et pour participer à des réunions interinstitutions et autres dans le cadre du programme de travail. Ce montant fait apparaître un accroissement des ressources de 19 700 dollars, dû au fait que le Coordonnateur spécial et ses collaborateurs assisteront à un plus grand nombre de réunions.

Services contractuels

- 8.19 Le montant demandé (315 200 dollars) doit couvrir les frais de traduction, d'impression et autres frais de production de la revue trimestrielle *Afrique Relance* publiée par le Département de l'information (279 900 dollars) et les frais de production externe de publications sur les réunions prévues dans le cadre du programme de travail qui doivent se tenir en dehors des villes sièges d'organismes des Nations Unies (35 300 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

- 8.20 Le montant demandé (39 100 dollars), qui fait apparaître un accroissement des ressources de 23 100 dollars, doit couvrir le fret et autres services liés à la production d'*Afrique Relance* par le Département de l'information.

Fournitures et accessoires

- 8.21 Compte tenu de l'évolution précédemment constatée de ce poste de dépense, le montant demandé à cette rubrique (10 600 dollars) a été réduit de 10 600 dollars. Il couvrirait le coût des fournitures nécessaires aux activités d'information dans le cadre du sous-programme 3.